

# Vue entrepreneuriale sur le budget

## Les cotisations sociales faibles sont un atout de compétitivité pour la Chambre de commerce.

L'avis de la Chambre de commerce sur le projet de budget de l'État pour l'année 2011 a été présenté hier. La Chambre de commerce a cependant des difficultés de reconnaître «l'important effort collectif pour préparer l'avenir du pays» et le «premier pas pour sortir de la crise et pour rétablir l'équilibre budgétaire», selon les affirmations du ministre des Finances.

La Chambre de Commerce ne constate guère de mesures d'assainissement structurelles. «Les mesures proposées par les autorités gouvernementales pour équilibrer les finances publiques d'ici 2014 sont trop timides», estime le commentateur de la Chambre de commerce.

À l'instar du «Paquet fiscal» (projet de loi n° 6166) et du soi-disant «Paquet de transition» préconisé par le gouvernement dans le cadre de la loi budgétaire, la Chambre de commerce estime que «les entreprises

auraient besoin d'urgence d'un "Paquet compétitivité", leur fournissant une bouffée d'oxygène sous forme de mesures d'amélioration concrètes». De toute façon, déplore la Chambre de commerce, «l'accord technique du 30 octobre 2010 (...) ne comporte pas de solution structurelle à cet égard».

### ➤ «Une bombe à retardement»

À son tour, la Chambre de Commerce propose un ensemble de pistes commentées : une meilleure maîtrise des dépenses courantes comportant une norme de progression des dépenses courantes, une redéfinition de la politique de l'inclusion sociale conduisant au maintien à bas niveau du coût salarial, une politique d'investissements publics visant la distinction entre le «nécessaire» et l'«utile» pour chaque poste,

une radiographie des subsides en matière environnementale et une politique d'aide publique au développement financièrement soutenable, intégrant la protection de l'environnement.

Selon la Chambre de commerce, la Sécurité sociale est une «bombe à retardement à désamorcer».

L'évolution économique favorable au cours des 20 dernières années repose sur la forte création d'emplois nouveaux, induisant des recettes exceptionnelles au niveau du système d'assurance-pension. Cette situation financière du régime de sécurité sociale favorable risque de se renverser dans un horizon relativement proche, estime la Chambre de commerce. Finalement, la Chambre estime que les cotisations sociales relativement faibles, actuellement, restent l'un des rares avantages compétitifs dont dispose encore le Luxembourg.